



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-410

PUBLIÉ LE 29 NOVEMBRE 2019

Sommaire

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-11-28-044 - Arrêté directeur portant délégation de signature au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris (2 pages)

Page 3

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-11-28-044

Arrêté directeur portant délégation de signature
au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire
AP-HP. Centre-Université de Paris

**Arrêté directeur portant délégation de signature
au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,**

**Le directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0007 du 14 novembre 2013 modifié, portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux),

Vu l'arrêté directeur n°75-2016-07-07-006 du 7 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources humaines de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° ANADDG2019-06 0061 du 5 juillet 2019 nommant Monsieur Serge MOREL, directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,

ARRETE :

Article 1 :

Par dérogation aux dispositions de l'article 3-4 de l'arrêté directeur n°75-2016-07-07-006 du 7 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources humaines de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris et de l'article 1 de l'arrêté directeur n° 2013318-0007 du 14 novembre 2013 modifié, portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux), délégation de signature est donnée au directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris pour la gestion locative, l'entretien et la gérance de 9 logements situés 8, rue Vésale, 75005 Paris désignés ci-après :

- Lot n°01 01 0503 02 3165 ; un appartement de type F1 situé au 1^{er} étage
- Lot n°01 01 0503 02 2442 ; un appartement de type F1 situé au 1^{er} étage
- Lot n°01 01 0503 02 2443 ; un appartement de type F1 situé au 1^{er} étage
- Lot n°01 01 0503 02 2444 ; un appartement de type F3 situé au 1^{er} étage
- Lot n°01 01 0503 02 2445 ; un appartement de type F1 situé au 2^e étage
- Lot n°01 01 0503 02 2439 ; un appartement de type F4 situé au 2^e étage
- Lot n°01 01 0503 02 2440 ; un appartement de type F3 situé au 2^e étage
- Lot n°01 01 0503 02 2441 ; un appartement de type F4 situé au 2^e étage
- Lot n°01 01 0503 02 2446 ; un appartement de type F3 situé au 3^e étage

Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à la date de signature, pour une période s'achevant le 30 juin 2020.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

28 NOV. 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and curves, positioned above the name Martin Hirsch.

Martin HIRSCH